

## Réduire les poids lourds en centre ville



La rue des Charpentiers a fait l'objet de plusieurs visites ces dernières semaines dont une délégation conduite par le maire qui comptait le préfet des Landes, le sous-préfet de Dax, plusieurs adjoints et le directeur général des services de la mairie (photo ci-dessus). Un travail est engagé pour trouver une solution à ce problème du nombre trop important de poids lourds en centre ville.

page 5

## Vos correspondants de quartiers mobilisés

Vos correspondants de quartiers sont tous en place sur le terrain. Ils ont commencé à mener leurs missions, mobilisés pour le bien commun en assurant un lien étroit avec l'ensemble des citoyens. *Le Tarusate* vous les présente en détail dans cette édition.

Notre dossier spécial pages 11 et 12

## Projet éducatif local : les jeunes au cœur de la ville

Le projet éducatif local place les jeunes au cœur des préoccupations des pouvoirs publics.

Il aborde aussi bien la réorganisation de la pause de midi au groupe scolaire Jules Ferry que la création d'un conseil municipal d'enfants et de jeunes ; l'ensemble en cohérence avec le futur centre de loisirs.

page 8

### Interview

#### Travaux : une méthode au service de l'intérêt général

Éric Lamothe, adjoint au maire chargé des travaux explique la méthode utilisée pour mener à bien l'ensemble des chantiers de la commune. Elle se fonde sur l'étude de l'état des lieux, l'écoute, les échanges avec les usagers et, au final, un choix des techniques les mieux adaptées aux besoins.

page 4

## Une réhabilitation complète du cimetière

Le cimetière a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Il comporte trois parties dont une datant du XVIII<sup>e</sup> siècle.

page 6

L'agenda du Tarusate  
page 10

# Sommaire

- > **Éditorial**  
La ville où il fait bon vivre page 3
- Travaux**
  - > INTERVIEW - Une méthode au service de l'intérêt général
  - > Réduire le trafic des poids lourds en ville
  - > Une réhabilitation complète du cimetière pages 4 à 6
- Les actions du CCAS**
  - > Les ateliers d'équilibre et les infos pratiques pour tous page 7
- Enfance-Jeunesse**
  - > Des actions pour les jeunes page 8
- L'album tarusate**
  - > Fêtes et manifestations en images page 9
- Votre agenda**
  - > Les manifestations à ne pas manquer page 10
- Zoom spécial sur...**
  - > Les correspondants de quartiers pages 11 et 12



De nouvelles illuminations ont été installées cette année pour les fêtes. (page 8)



Des locaux agrandis pour la PST Foot avec le soutien du District (page 6)



L'atelier sportif dans la bonne humeur... La réorganisation de la pause du midi au groupe scolaire Jules Ferry permet d'offrir aux enfants des moments de détente avant de reprendre les cours l'après-midi. (page 8)

## En direct de la mairie...

### > Permanences du maire le samedi matin

Sans rendez-vous de 9h à midi. Il est aussi possible, pour des questions spécifiques, de prendre contact avec le maire ou un adjoint au secrétariat de la mairie.

### > Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le samedi matin (permanence) : 9h à 12h.

## Écoles fleuries : 1<sup>er</sup> prix d'excellence pour la maternelle Jules Ferry

Ce n'est pas seulement un élève mais bien toute l'école maternelle Jules Ferry qui a obtenu le premier prix d'excellence pour l'ensemble du travail de l'année réalisé sur le thème du jardinage. Au programme, il y avait non seulement l'embellissement de l'école mais aussi la réalisation d'un jardin potager, l'éducation à l'environnement et l'apprentissage de la citoyenneté.

Le concours des écoles fleuries qui distingue ainsi les établissements scolaires est organisé tous les ans par les Délégués départementaux de l'Éducation nationale. Cette année, l'école tarusate est arrivée en tête



Les enseignantes et quelques élèves lors de la remise des prix le 15 décembre dernier avec Geneviève Darrieussecq (Maire de Mt de Marsan), René Laborde (président des DDEN des Landes), Christian Cazade (Conseiller général de Mt de Marsan)

ex æquo avec l'école maternelle du centre à Mont-de-Marsan.

# La ville où il fait bon vivre

Courant décembre 2010 un courrier émanant des services de l'INSEE est parvenu à la Mairie de TARTAS notifiant **les résultats tant attendus du recensement** intervenu en début d'année 2010. Certes, divers indicateurs (hausse des effectifs scolaires, volume des permis de construire, demandes de logement...) nous laissaient présager une évolution très favorable, mais la surprise n'en fut pas moins grande à la lecture des dits résultats. Avec une population municipale de 3.088 habitants (non compris la population « comptée à part », lire ci-dessous) **c'est une progression de 240 habitants (soit plus de 7%) que notre commune aura enregistrée en 5 ans.** La vague démographique qui touche les Landes a donc (enfin !) atteint TARTAS. **Jamais la population tarusate n'aura été si importante** (dépassant le record précédent qui datait de ... 1975). Une population plus nombreuse mais aussi plus jeune, si l'on en croit l'évolution des naissances.

**Nous pouvons y voir un signe d'attractivité** retrouvée pour notre commune qui semble profiter des divers avantages dont elle dispose : une situation géographique privilégiée, la concentration exceptionnelle de services publics ou privés pour une collectivité de cette taille et l'existence d'un formidable tissu associatif. L'arrivée de nouvelles populations, si **elle signifie un enrichissement collectif pour tous** avec une nouvelle vision de notre commune, de nouveaux projets d'animation ou autres, constitue également **un défi pour les élus municipaux** qui ne doivent pas décevoir les espoirs

des nouveaux arrivants. Cette évolution démographique vient conforter **le choix municipal que nous avons proposé aux Tarusates**, celui de la création de nouveaux services publics, plus à même de répondre aux aspirations de la population, même si le discours général tend plutôt à la réduction de l'intervention publique. À cet égard l'avancée du dossier Centre de Loisirs, qui entre dans sa phase de réalisation, s'inscrit bien dans cette cohérence.

Au travers des pages de cette nouvelle édition du « Tarusate », vous découvrirez certains de ces nouveaux services ou équipements, dont la mise en œuvre s'appuie sur **la même méthode de travail fondée sur l'échange et le dialogue** en vue de rendre le meilleur service au meilleur coût.

Y est également réaffirmée **la priorité à la jeunesse**, gage d'un développement serein de notre commune. Il est fâcheux que les pouvoirs publics, pris dans une logique absurde, et à terme néfaste, de pseudo-économie, ne viennent pas nous accompagner dans cette démarche positive et contribuent à l'effacement progressif des services publics de proximité comme vient de le signifier un projet de suppression de poste à la trésorerie de Tartas...

Malgré les incertitudes économiques, le climat social lourd qui pèse en ce début d'année, **soyons confiants** pour accueillir les bonnes nouvelles comme un rayon de soleil annonciateur d'un printemps rayonnant sur TARTAS **« la ville où il fait bon vivre ! ».**

*Le maire de Tartas*

## Tartas.fr : prochainement sur vos écrans !



La commune va mettre prochainement en ligne son site internet dont la vocation première sera d'être au service des Tarusates, tout en renforçant l'image de notre cité à l'extérieur pour contribuer à son développement. Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques, sur la vie municipale, l'ensemble des services et équipements de la commune, divers annuaires (associations, commerces, professionnels de santé, ...), un agenda des manifestations, etc.... et bien entendu un espace E-services. Une présentation publique aura lieu au printemps.

[www.tartas.fr](http://www.tartas.fr)

### > Courriel du maire

[le.maire.tartas@orange.fr](mailto:le.maire.tartas@orange.fr)

## Un téléphone satellitaire pour la sécurité

Suite aux événements dramatiques de la tempête Klaus de janvier 2009, un plan local de sauvegarde est en cours d'élaboration au sein de la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population. Dans ce cadre, un équipement de téléphonie satellitaire s'avère nécessaire afin de garantir aux autorités communales un moyen de communication efficace quelles que soient les conditions climatiques. La ville de Tartas, comme plusieurs communes landaises, a décidé d'acquérir deux équipements de ce type et l'association des maires des Landes a proposé une démarche collective visant à un regroupement de commandes.

## Les Tarusates sont plus nombreux

Notre commune s'inscrit dans la dynamique démographique du département des Landes avec une progression sensible du nombre d'habitants. Le recensement de 2010 fait état d'une population municipale résidant de façon permanente à Tartas de 3 088 habitants. Pour connaître la population totale, il faut ajouter les personnes « comptées à part », selon le terme de l'INSEE, comme les personnes hospitalisées en long séjour ou les étudiants, comptés sur le lieu de résidence, même provisoire. Le total approche alors les 3200 habitants. Il faut rappeler que la population résidente au 1<sup>er</sup> janvier 2008 était de 2 963 habitants avec 81 personnes « comptées à part », ce qui donnait un total de 3 044 habitants. Ces données ont un impact direct sur les finances de la commune. Elles sont prises en compte par l'État pour l'attribution de ses dotations budgétaires. Ces chiffres ne sont toutefois intégrés dans les calculs qu'avec trois ans de décalage. Le nombre d'habitants de 3 200 n'aura une incidence financière pour les recettes du budget communal qu'en 2013.

### Centre de loisirs La phase de consultation des entreprises est en cours

Le grand chantier du centre de loisirs a permis de mettre en œuvre la méthode de travail exposée ci-contre par Éric Lamothe et utilisée pour mener les opérations d'aménagement et les travaux dans la commune. De l'état des lieux aux choix techniques, en passant par la phase de concertation avec les utilisateurs, des mois de travail sont nécessaires pour que les projets aboutissent. L'étude réalisée avec un architecte programmate et la concertation des différents utilisateurs ont conduit au choix d'un architecte pour la création d'un bâtiment basse consommation d'énergie, utilisant des revêtements permettant un entretien facile et le plus accueillant possible pour les enfants.

Le coût global de l'utilisation à terme est pris en compte pour obtenir une réalisation répondant à l'ensemble des besoins techniques et économiques. Le permis de construire ayant été obtenu, la consultation des entreprises est lancée.

### Déplacements en ville : l'accessibilité passée à la loupe

Le groupe de travail sur l'accessibilité, la sécurité et les déplacements dans la commune annoncé dans notre précédente édition se met en place sous la direction de Céline Rollin et Viviane Dehez-Batista. Il est composé de six élus et de dix représentants des habitants, d'associations et de personnes qualifiées.

Il devra permettre d'identifier les éventuels points à améliorer sur l'ensemble de la commune.

Deux axes de travail ont été retenus en priorité. Le premier portera une attention particulière au parcours de la personne (personnes handicapées, personnes âgées, personnes accompagnées d'enfants, avec poussette ou landau, ...) sur la place Gambetta, la place Aristide Briand et la rue d'Orope. Le second visera à identifier les problèmes de sécurité routière (la signalétique en particulier) avec un recensement dans tous les quartiers.

## QUESTIONS À... Éric Lamothe

*adjoint au maire en charge des travaux*

# Travaux : une méthode au service de l'intérêt général

Le service technique de la commune est largement sollicité pour l'entretien de la ville et de son patrimoine. Organisation et méthode sont indispensables pour mener à bien des missions au service des habitants.

### Entre la voirie, les bâtiments et lieux publics, l'entretien d'une commune nécessite de mener en permanence de nombreux chantiers. Comment sont mis en place ces travaux ?

Qu'il s'agisse de grandes opérations ou de chantiers du quotidien, nous avons défini une méthode de travail qui nous aide à mener à bien nos missions dans l'intérêt général. Elle consiste dans un premier temps à réaliser un état des lieux de l'existant. Ensuite, nous passons par une phase d'écoute et d'échanges avec les utilisateurs afin de définir le plus exactement possible le besoin final. Notre objectif est de mettre en place les techniques les plus adaptées afin de maintenir un équilibre entre l'esthétique et les coûts d'investissements et d'entretien. Par exemple, dans le programme de voirie, nous avons été amenés à choisir pour certaines routes, peu utilisées et peu abîmées, des enduits superficiels, alors que pour d'autres c'est un enrobé classique qui a été retenu. À un autre niveau, le bilan énergétique réalisé sur les bâtiments communaux va conduire à la mise en place d'actions immédiates pour 38 500 € (achat de chaudières haut rendement, robinets thermostatiques, horloges de programmation, interrupteurs détecteurs de présence, ...). Ces investissements vont générer une économie de 13 500 € par an sur les consommations d'énergies. Des actions à plus long terme seront menées dans un second temps.

### Compte tenu de l'ampleur des chantiers, comment s'organise le service technique ?

Nous avons travaillé avec l'équipe pour trouver la meilleure organisation possible, en particulier par la mise en place d'une planifica-



Éric Lamothe

tion des tâches récurrentes. L'accent est mis sur l'entretien et le nettoyage. Une démarche sécurité a également été initiée au sein du service. Pour le fleurissement, les massifs en pleine terre sont privilégiés car ils nécessitent moins d'entretien permettant de réduire les coûts tout en assurant l'embellissement de la ville. En toute chose, nous essayons d'utiliser une méthode visant à un bon équilibre entre les contraintes techniques et financières, comme je le disais tout à l'heure.

### Quelles sont les principales actions menées actuellement ?

Vient d'être achevée la construction d'une salle de réception pour le foot, préambule à l'aménagement de cette zone (clôtures, voiries, parking). On peut citer aussi la réhabilitation de l'épicerie sociale, l'étude sur les entrées de ville et, plus particulièrement, la rue des Charpentiers, ou encore le programme voirie qui va débiter.

# Objectif : réduire le trafic des poids lourds en ville

La mairie mobilise l'ensemble de ses partenaires institutionnels pour traiter la question de la circulation des poids lourds qui traversent notre cité.



Le maire avec l'adjoint chargé des travaux Éric Lamothe et l'adjoint chargé de la sécurité, Xavier de Zanet, se sont rendus rue des Charpentiers avec le directeur de cabinet du préfet et les services des administrations concernées avant la visite du préfet en janvier.

La question du trafic des poids lourds en ville mobilise les élus qui ont organisé en décembre une réunion sur le terrain, rue des Charpentiers, avec le directeur de cabinet du préfet, les services du Conseil général, de la gendarmerie et du syndicat des transporteurs.

Cette voie départementale, qui dessert le collège, est caractéristique des problèmes posés par une circulation trop importante de camions en zone urbaine.

L'objectif est de réduire le nombre de poids lourds transitant en ville afin d'améliorer les conditions de circulation

et de permettre aux piétons de retrouver un peu de sérénité.

D'ores et déjà, les services du Conseil général ont mis en place un système de comptage de ces véhicules. La gendarmerie devrait, par ailleurs, sanctionner plus sévèrement les chauffeurs qui ne respectent pas les interdictions.

Une réflexion globale sur la circulation des poids lourds est engagée à laquelle sont associés les syndicats de transporteurs et les entreprises locales comme les usines Tembec et Egger.

## Voirie : les premiers chantiers de l'année 2011



Des barrières ont été installées devant l'école Jules Ferry afin d'améliorer la sécurité des piétons.

Les travaux de voirie dont la réalisation doit s'effectuer ce premier trimestre 2011, concerneront les routes du Moulin et de Ticon (enrobé), la fin du chemin de la Prabente (bi-couches) et la réfection de 8 km de fossés. Un passage piétons surélevé (plateau trapézoïdal) sera également réalisé devant le groupe scolaire Jules Ferry pour limiter la vitesse et ainsi sécuriser la sortie des enfants.

Une seconde opération concernera la réalisation de l'impasse de Péchucq, avec création d'un réseau d'eaux pluviales, pose de bordures et voirie en enrobé.

Un autre point concernera la réfection des chemins communaux ayant été endommagés par les exploitations forestières.

Un diagnostic des routes communales est en cours pour définir les travaux du second semestre.

## Une journée du préfet à Tartas riche en visites

Dans le cadre de sa première visite à Tartas le 13 janvier dernier, le préfet des Landes s'est rendu notamment rue des Charpentiers pour mieux appréhender la situation en compagnie du maire, de plusieurs adjoints, du sous-préfet de Dax et du directeur général des services de la mairie. Le représentant de l'État s'était rendu le matin à l'église Saint-Jacques qui a bénéficié de financements dans le cadre du plan de relance pour sa rénovation en complément des aides de la Région et du Conseil général. La visite de la Maison Jeanne d'Albret était aussi au programme.

Pour terminer, un déplacement au centre équestre d'Ous Pins a permis de prendre la mesure des investissements importants nécessaires pour l'avenir de ce site, avec un impact non négligeable sur l'activité économique et le tourisme dans la région.



La voirie de la Zone artisanale de Mounéou a été entièrement reprofiliée avec la mise en place d'un enrobé.

## La PST foot bien équipée pour recevoir



La PST foot dispose désormais de nouveaux locaux permettant de recevoir les usagers dans un cadre agréable. La construction, d'une surface de 153 m<sup>2</sup>, comprend une salle de réception, un bureau, une réserve et des sanitaires. Elle a été réalisée dans le prolongement des vestiaires existants, un auvent couvert reliant les deux bâtiments. Cette opération représente un investissement de 148 000 € HT. Elle a bénéficié de subventions importantes, dont 63 000 € de la communauté de communes et 20 000 € du Fonds d'aide au football amateur (dossier soutenu par le District des Landes de football).

## Pendant les travaux, l'épicerie sociale continue



Deux bungalows installés pour la poursuite de l'activité.

Les travaux sur le local de l'épicerie sociale tenue par l'Arbre à Pain sont lancés. Ils permettront un agrandissement de 20 m<sup>2</sup> et une rénovation complète de l'existant. La charpente et le chauffage sont confiés à des entreprises. Mais tous les autres travaux sont réalisés par les services techniques de la commune (peintures, électricité, carrelage...). Ainsi, ce bâtiment sera conforme aux normes de solidité, d'hygiène et d'isolation thermique. Cette dernière sera obtenue par la pose d'un bardage extérieur dont l'aspect assurera la continuité avec le bâtiment mitoyen.

## Réhabilitation complète des trois parties du cimetière



Au-delà du travail d'entretien important mené depuis plusieurs mois, le cimetière va faire l'objet d'une réhabilitation complète dans ses différentes parties avant la Toussaint.

Un aménagement va être mené sur l'extension de 2006 sous la conduite de l'adjoint chargé des travaux, Éric Lamothe. Il s'agira de mettre en place un traçage des allées et d'identifier l'implantation des tombes. Des espaces engazonnés et de petites plantations sont aussi prévus pour agrémenter le site, ainsi que des bancs et des lieux de recueillement. Un local technique sera installé pour les services municipaux.

### Un inventaire des sépultures

Des actions d'ordre général seront menées sous la coordination de Xavier de Zanet, premier adjoint. Dans un premier temps, une formation a été assurée pour trois agents de la commune sur la réglementation funéraire par le Centre de formation du personnel territorial. Ensuite, un inventaire des sépultures et un relevé des problèmes techniques seront effectués par les services administratifs en liaison avec le garde champê-

tre, du mois de février au mois de juin. Au cours du second semestre, une information spécifique sera diffusée auprès du public dans le cadre de la mise en place d'une procédure de reprise des concessions ou des tombes à l'état d'abandon. En parallèle, un règlement intérieur du cimetière sera créé. L'ensemble de ces actions complète le travail engagé depuis plusieurs mois sur le cimetière et ses abords.

### Trois espaces, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours

Le cimetière de Tartas d'une superficie de 28 621 mètres carrés, comporte trois parties. Dans le cimetière vieux, au 301 route de la Fontaine, les tombes les plus anciennes sont datées du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le cimetière neuf, au 445 route de la Fontaine, date de 1972. Il est composé de caveaux et de tombes de pleine terre dans des carrés distincts. Enfin l'extension du cimetière, chemin de Saint-Paul, date de 2006 avec, uniquement, des caveaux avec ouverture sur le dessus.

## Ateliers d'équilibre, une activité ludique et utile



Les ateliers d'équilibre ont connu un réel succès en fin d'année dernière. Les participants ont bénéficié de conseils et d'explications simples et efficaces pour améliorer leur équilibre physique. Ces séances essentiellement destinées aux personnes âgées permettent de ren-

forcer la prévention des chutes par une meilleure maîtrise des appuis. Une nouvelle session pourrait être organisée en fonction du nombre de personnes intéressées par cette activité à la fois ludique et utile.

### Infos pratiques...

#### L'APA pour une aide au quotidien

Toute personne âgée d'au moins 60 ans et nécessitant une aide quotidienne peut bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) suivant conditions de ressources.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre caisse de retraite ou en mairie.

#### Petits travaux d'urgence

Le service de petits dépannages d'urgence aux personnes âgées ou handicapées a démarré. Il est accessible sous conditions de ressources.

### Un livret A pour les nouveaux-nés

Les parents qui souhaitent ouvrir un livret A pour leur nouveau-né peuvent s'adresser au Centre communal d'action sociale. Le CCAS verse alors une somme de 15 € sur le livret et la banque abonde celui-ci au minimum de la même somme.

Les parents doivent justifier d'une résidence de plus de 6 mois sur Tartas.

*\* À l'heure actuelle une seule banque a signé la convention avec le CCAS*

#### Jardins familiaux : bientôt de nouvelles parcelles

Les jardins familiaux se développent encore avec 8 nouveaux candidats qui se sont inscrits en mairie. Les travaux d'aménagement commencent en février pour les nouvelles parcelles. Rappelons que six parcelles sont déjà opérationnelles. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous en mairie.

**Pour vous informer sur ces actions du Centre communal d'action sociale, vous pouvez contacter Murièle Lalanne en mairie.**

### Pour faire des économies d'énergie

Vous voulez découvrir des gestes simples au quotidien qui vous permettront de réaliser des économies d'énergie ? Une journée d'information est organisée par le Centre communal d'action sociale avec le Conseil général en partenariat avec le PACT des Landes, EDF, et Mme Emmanuelle Labat, conseillère info énergie.

Accueil vendredi 11 février de 9h30 à 17h, salle polyvalente.

### Lecture publique : les premières pages partagées



Les séances de lecture publique ont commencé avec les premiers auditeurs qui s'étaient fait connaître à la rentrée dernière. Elles ont lieu le mardi après-midi pour les personnes qui peuvent se déplacer. Ce service peut être apporté le jeudi après-midi au domicile des personnes qui ne peuvent se rendre à la salle municipale du troisième âge.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous adresser au centre communal d'action sociale en mairie.

### Nouvelles présidentes aux Restos du cœur et au Secours catholique

Deux nouvelles présidentes ont été élues dans les associations caritatives tarusates : Mme Jacqueline Romier (de Bégaar) aux Restos du cœur et Mme Josette Labedade au Secours Catholique.

## L'aventure du Bol d'Or pour sept collégiens



Bravo aux élèves ayant participé à l'aventure, de gauche à droite : Alison Pédebernade, Alice Chanard, Marion Cazeaux, Anaïs Durand, Julien Delas, Félix Cousseau, Gaël Lanternas.

Tartas - Nevers à mobylette : sept collégiennes et collégiens tarusates ont relevé le défi en septembre dernier pour aller assister au Bol d'Or, mythique compétition internationale de motos où s'affrontent les meilleurs pilotes et constructeurs mondiaux.

Le voyage de 685 kilomètres, parcouru en trois jours, n'a pas été de tout repos, mais la récompense était au bout de la route. Les jeunes ont eu accès à toutes les animations. Ils ont pu rencontrer les pilotes du Team 94 dans leur stand et, même, faire un tour de circuit sur leurs engins ! « C'était le plus impressionnant, ce tour de circuit à mobylette que nous avons pu faire avant le départ de la course », explique Pauline. « Au départ, les filles, on ne voulait pas participer, précise Anaïs, mais quelle expérience géniale ! »

Le projet s'inscrivait dans le cadre de l'opération « Des tasses pour un Bol », organisée par la Fédération Française des Motards en Colère Loisir, qui vise depuis 25 ans à sensibiliser les jeunes aux questions de sécurité routière. Les jeunes étaient accompagnés par une équipe d'adultes avec deux enseignants et un mécanicien. La mairie a soutenu financièrement l'initiative et prêté deux véhicules utilitaires pour l'assistance logistique. Les participants travaillent actuellement à l'élaboration d'un DVD pour sensibiliser les collégiens à la Prévention Routière et aux dangers de la route pour les 2 roues.

# Des actions pour les jeunes dans la ville

En matière d'éducation, les communes s'occupent en particulier de l'équipement des écoles ou des structures d'accueil des enfants et des jeunes. Mais, bien au-delà des aspects matériels, la municipalité tarusate a voulu définir des axes de travail pour penser cette éducation dans sa globalité.

Ainsi, le projet éducatif local propose un cadre de référence permettant d'assurer une cohérence aux actions conduites sur le territoire tarusate.

Quatre grandes priorités ont été définies :

- la restructuration de la pause de midi sur le groupe scolaire Jules Ferry,
- la création d'un conseil municipal d'enfants et de jeunes,
- la mise en œuvre d'une politique éducative en direction des jeunes de 13 ans et plus avec la création d'un espace Jeunes,
- la mise en place d'un accompagnement à la fonction parentale.

Ces initiatives sont travaillées en même temps que le projet du centre de loisirs auquel elles font largement écho. De plus, une attention particulière sera portée au plan Santé.

## Le projet éducatif mis en œuvre au groupe scolaire Jules Ferry pour la pause de midi

La réorganisation complète de la pause de midi réalisée au groupe scolaire Jules Ferry a été menée dans le cadre de la réflexion globale inscrite dans le projet éducatif local.

Ainsi, depuis la rentrée, les élèves de CP, CE1 et CE2 qui mangent au restaurant scolaire sont répartis en deux services. Un premier groupe déjeune entre 11h40 et 12h20 pendant que les autres enfants peuvent mener des activités diverses proposées par des animateurs municipaux ou prendre un moment de temps libre. Pendant le deuxième service, de 12h20 à 13h10, ceux qui ont déjeuné en premier s'adonnent aux activités proposées ou prennent leur moment de temps libre, aucune activité n'étant imposée. Tout le monde semble apprécier cette nouvelle organisation. Les enfants peuvent



Atelier d'initiation au volley

prendre leur repas dans une ambiance plus calme car ils sont moins nombreux. Les enseignants ont même noté une amélioration avec des élèves mieux disposés à l'heure de la reprise des cours.

## La commune prend en charge l'accueil périscolaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'accueil périscolaire est devenu un service municipal tant pour les créneaux du matin (à partir de 7h30) que du soir (jusqu'à 18h30). L'activité était associative jusqu'à la fin 2010. Le fonctionnement dans les locaux du groupe scolaire Jules Ferry avec du personnel municipal justifie cette nouvelle organisation.

# Un air de fêtes...



La commune a amélioré les illuminations pendant les fêtes de fin d'année en ayant recours à des équipements modernes plus économes en énergie. L'aspect esthétique a été renforcé en privilégiant les équipements à LED qui consomment le tiers des anciens modèles. Le renouvellement des illuminations sera complété dans les années à venir.

L'église a bénéficié d'un éclairage spécifique en trois couleurs (photo ci-contre). Le service des espaces verts a fait preuve d'imagination et d'originalité avec des décorations du centre ville unanimement appréciées. Un ensemble qui met en valeur notre ville au profit de tous ses habitants et offre aux visiteurs extérieurs un aspect attractif.



## Succès des innovations de la Régie des fêtes et animations

Après le succès de la foire d'automne, la Régie des fêtes et animations a continué d'innover en coordonnant actions et activités populaires autour de Noël. Marché de Producteurs de Pays, Marché artisanal, Ateliers créatifs, Ateliers sportifs et culturels, Feu de Noël : toutes ces manifestations ont reçu un excellent accueil du public à l'image du repas sous chapiteau qui a fait le plein. Des succès obtenus malgré une météo qui n'a pas toujours été très favorable...



Les ateliers du goût à la foire d'automne ont fait recette !



Le Marché de producteurs de Pays de Noël, une première réussie dans les Landes



Le repas qui a suivi le feu de Noël a rassemblé plus de 200 personnes.



« Hailhe de Nadau », un feu de Noël qui a trouvé son public malgré une météo peu favorable...

## Repas des anciens, une convivialité partagée



Le repas des anciens en fin d'année dernière a rassemblé une nouvelle fois de nombreux Tarusates qui ont partagé un moment de convivialité. Le service en salle était assuré, comme chaque année, par les élus qui veillaient au bon déroulement de la journée.

## À noter...

■ 5 février

**Loto de la Taouziolle**  
Salle polyvalente, 21 h

■ 11 février

**Journée d'information  
sur les économies d'énergie**  
Salle polyvalente, 9 h 30 à 17 h  
Lire la présentation en page 7

■ 4 au 6 mars

**Grand National**  
Centre équestre Ous Pins



■ 12 mars

**Carnaval, défilé en ville**  
15h30 : ateliers maquillage et déguisements  
16h45 : défilé en ville  
**Rendez-vous place Aristide Briand**  
Organisé par la Régie des fêtes et animations

■ 12 mars

**Concert reggae :  
Danakil**  
première partie : I and I Livity  
Salle polyvalente, 21 h

■ 19 mars

**Banquet de l'ACCA**  
Salle polyvalente, 12 h

■ 20 et 27 mars

**Élections cantonales Tartas-Est**  
Salle polyvalente, 8 h à 18 h

■ 26 mars

**Dîner pour le Bénin**  
Salle polyvalente, 19 h  
Organisé par Solidarité Bénin

■ 3 avril

**Bal du printemps**  
Salle polyvalente, 15 h  
Organisé par Tartas Accueille

■ 6 avril

**Collecte de sang**  
Salle polyvalente, 16 h à 20 h

■ 9 avril

**Loto de l'APEL St Joseph**  
Salle polyvalente, 21 h

■ 25 avril

**Course landaise de Pâques**  
Arènes, 16 h 30  
Organisée par le club taurin Tartas-Bégaar



■ 11 juin

**Concert du groupe Nadau**  
Arènes, 21 h  
Organisé par la PST Rugby

EN SAVOIR +

Centre d'animation 05 58 73 39 98  
Office de Tourisme du Pays Tarusate  
05 58 73 39 98

## Vacances sportives pour les 9 - 16 ans

Pour favoriser l'accès des jeunes à des activités sportives variées pendant les petites vacances scolaires, les élus ont créé le projet « vacances sportives » qui débute dès février. L'idée est de proposer un sport par après-midi, pour une séance d'une durée de 1h30 à 2h permettant aux enfants de s'initier à la pratique d'un sport. Cinq sports par semaine pourront être ainsi abordés avec l'animateur sportif de la ville. Les activités existant sur la commune seront privilégiées, en relation avec les associations locales. Mais d'autres possibilités pourront être envisagées après le démarrage de l'activité tout en s'orientant plutôt vers les structures présentes sur le Pays tarusate.

Pour les jeunes de 13 à 16 ans, une sensibilisation aux gestes d'urgence sera proposée avec l'appui des associations de secouristes ou de pompiers. La direction Éducation-Associations-Sports-Animation de la Ville a en charge l'accompagnement et l'organisation de ces activités dont le programme sera diffusé très prochainement et disponible en mairie.

## Passage à la télévision numérique le 29 mars : des aides possibles

Avec le passage à la télévision numérique le 29 mars prochain, certains équipements anciens devront être adaptés. Le passage de la télévision analogique hertzienne à une diffusion numérique nécessitera de modifier ces appareils. Un adaptateur ou une amélioration de l'antenne pourraient être nécessaires. Dans certains cas, une aide financière à l'équipement peut éventuellement être fournie. Elle concerne essentiellement les personnes bénéficiant du dégrèvement de la redevance audiovisuelle. Les pouvoirs

publics ont créé un organisme destiné à diffuser une information non commerciale (Le Groupement d'intérêt public France Télé Numérique) par le biais de documents. Un site internet est à disposition du public : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr). Pour demander une assistance technique ou savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide, appelez le centre d'appels : **0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

DÉMOCRATIE LOCALE

# Vos correspondants de quartiers mobilisés pour le bien commun

Un an après l'appel à candidatures relayé dans les colonnes du Tarusate fin 2009, les correspondants de quartiers ont commencé à prendre leurs marques. Ces citoyens sont associés à la vie de la commune pour apporter leur contribution à un meilleur fonctionnement de la vie locale au quotidien.



Une partie des correspondants de quartiers en séance de travail à la mairie

Volontaires et bénévoles, les douze correspondants de quartiers (la commune a été structurée en six quartiers, voir en page 12) sont entrés maintenant en fonction et ont commencé à jouer leur rôle de relais entre les citoyens et la municipalité.

Connus et identifiés dans leurs quartiers, ils ont vocation à se tenir à l'écoute des problèmes que peuvent rencontrer les Tarusates au quotidien : questions de travaux de proximité, de circulation, de propreté, de tranquillité publique, d'animation, de sécurité, ...

## Critiques, idées ou suggestions...

Il leur revient de transmettre à la mairie les avis, critiques, idées ou suggestions qu'ils reçoivent des citoyens.

Des séances de formation sont envisagées à leur attention afin de leur permettre de mieux connaître le fonctionnement des communes et de pouvoir jouer pleinement leur rôle. Des docu-

ments de travail spécifiques ont été conçus pour faciliter la transmission d'informations.

## Trente fiches de liaison déjà transmises

À ce jour, ils ont transmis pas moins d'une trentaine de fiches de liaison. Une réponse écrite signée du maire a été envoyée à la personne ayant signalé un problème ainsi qu'au correspondant du quartier concerné.

Les questions nécessitant un avis technique ou une étude complexe sont traitées dans les commissions municipales concernées avant validation en bureau des adjoints.

Le maire, Jean-François Broquères et Xavier de Zanet, premier adjoint en charge du dossier, organisent une réunion de travail à l'intention des correspondants de quartiers le 23 février.

## Exemples de sujets traités

Le travail des correspondants de quartiers a commencé à être directement suivi d'effets.

Ainsi, voici quelques exemples de sujets qui ont pu être traités ces derniers mois :

- L'intensification du nettoyage du cimetière, en particulier dans sa partie nord-ouest (avec avis au riverain). Voir aussi en page 7.
- La prise en compte dans le programme de la voirie 2011 d'un signalement d'anomalie chemin du Flamand.
- Des interventions auprès des services techniques de la Communauté de communes du Pays Tarusate pour l'entretien de la chaussée rue Jean Jaurès ou le curage des fossés à « Pingros ».
- La sensibilisation du garde champêtre et des services de la gendarmerie sur les problèmes d'incivilité, d'actes de vandalisme, de vitesse excessive en divers points de la localité.

DÉMOCRATIE LOCALE

# Vos correspondants de quartiers



**GALLIEN Bruno**  
90 quai de la Midouze  
bruno.gallien@gmail.com



**LAFITTE Gilbert**  
228 route de Péchucq  
05 58 73 80 10  
06 20 53 35 78  
gilafitte@wanadoo.fr



**BOUTIN Joël Jean Claude**  
263 chemin de Harlan  
05 58 73 54 07  
06 16 46 36 54



**SEGONDS Marc**  
27 rue de Hibé  
06 17 51 33 54



**GOY Claude**  
5 rue des Lauriers  
05 58 73 35 02  
ccgoy@hotmail.fr



**LEBRET Patrick**  
458 chemin du Flamand  
05 58 73 40 81  
quartierharlan-flamand@orange.fr

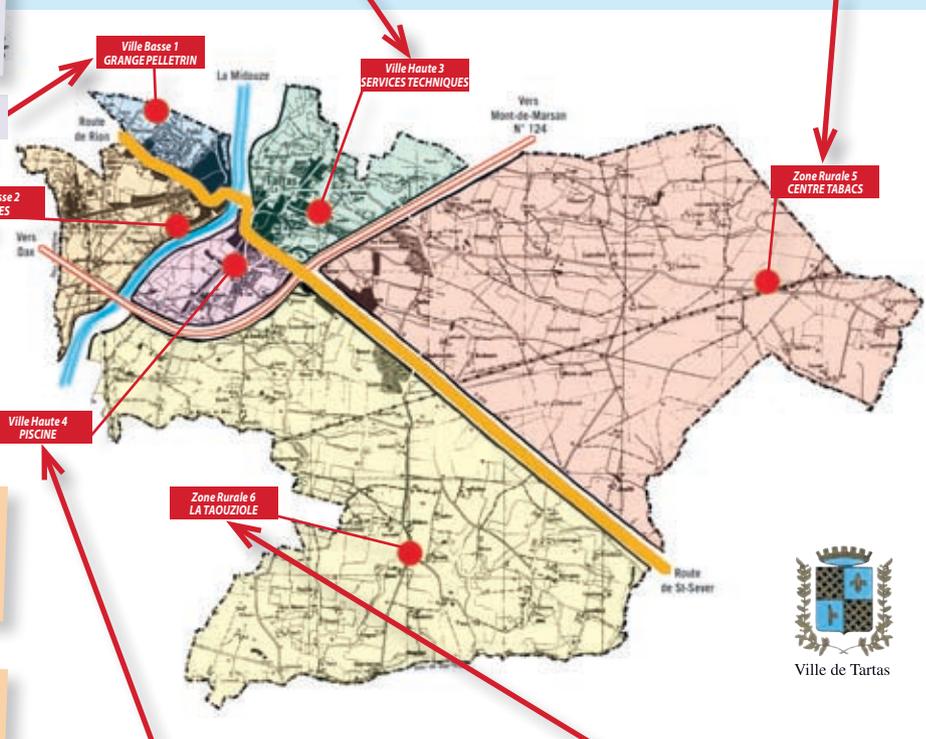


**LABORDE Guy-Henri**  
36 rue de l'Industrie  
05 58 73 51 12  
guy-henri.laborde@wanadoo.fr

**Ville Haute 3**

**Zone rurale 5**

**Ville Basse 1**



**Ville Basse 2**



**LABARTHE Robert**  
381 Allées Marines  
05 58 73 54 92  
suzanne.labarthe@orange.fr



**MONDAT Eliane**  
26 place du Luc  
05 58 73 40 37

**Ville Haute 4**

**Zone rurale 6**



**THEVENIN Françoise**  
282 chemin de la Prabende  
05 58 73 43 39  
francoisethevenin@yahoo.fr



**QUÉRÉ Claire**  
526 chemin de l'Escalot  
05 58 73 51 77  
06 17 20 33 83  
claire-abd@wanadoo.fr



**MORASSIN Martial**  
578 route de l'Adour  
05 58 73 44 94  
martial.morassin@orange.fr

<b>Ville Basse 1</b> Peillic, Pelletrin, Hibé, Route de Rion (nord), Rue d'Orope	<b>Ville Basse 2</b> Allées Marines, Route de Dax, Route de Rion (sud) Le Luc	<b>Ville Haute 3</b> Église, Layère, St Paul, Balente, Péchucq	<b>Ville Haute 4</b> Bretagne, Escalot, Lacay, Piscine	<b>Zone rurale 5</b> Nord de la route de St Sever	<b>Zone rurale 6</b> Sud de la route de St Sever
---	--	---	--	---	--